



n° de facture : 0380226185 23G6- 2C05
date de facture : 12/09/23



S32541839199
08512 DD 777485 0000

Votre facture ligne fixe

DOMAINE A.F.GROS
1 PL EUROPE
21630 POMMARD

Vos coordonnées

DOMAINE A.F.GROS
1 PL EUROPE
21630 POMMARD
n° client : 007 575 8122
ligne fixe : 03 80 22 61 85

Orange disponible pour vous

Sur Internet :

Connectez-vous à pro.orange.fr
(gratuit hors frais de connexion internet)

Besoin d'aide ?

Retrouvez votre conseiller virtuel Disponible 24h/7j
Téléchargez l'application Orange pro



Scannez le QR
code

Par téléphone :

3901 (service gratuit + prix appel)

Attente gratuite depuis les réseaux Orange

- service commercial du lundi au samedi de 8h à 19h
- assistance technique 24h/7j

3000 serveur vocal : payer, consulter votre consommation, vos factures et vos paiements, transférer vos appels (24h/7j, service et appel gratuits)

montant à régler
avant le 22.09.2023

58,34 € TTC

facture de clôture
informations sur le mode de règlement en dernière page

vos factures du 12.09.2023	48,62 € HT	58,34 € TTC
----------------------------	------------	-------------

33,63 € TTC + 24,71 € TTC
abonnements, forfaits et options + autres usages

total auprès d'Orange

	HT	TTC
abonnements, forfaits et options	28,04	33,63
communications/achats non compris dans votre offre	20,58	24,71

TVA payée sur les débits sur la base des taux de TVA suivants

montant HT	taux de TVA	montant de la TVA
48,62 €	20,00%	9,72 €
montant total de la TVA payée 9,72€		

retrouvez tous les tarifs de vos communications
en boutique ou sur <https://tarifsetcontrats.orange.fr>

→ détail de votre facture
sur les pages suivantes

Les montants unitaires TTC et les montants HT sont arrondis, leurs sommes peuvent donc différer des totaux TTC et HT de votre facture.

Orange SA au capital de 10 640 226 396 € - 111 qual du Prés. Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux - 380 129 866 RCS Nanterre - N° de TVA I.C. : FR 89 380 129 866
page : 1 / 5



état de vos consommations hors abonnement - facture du 12.09.2023

Cette partie de votre facture reprend de façon plus détaillée les communications en dépassement, les communications hors forfait, ainsi que les achats et prestations ponctuels évoqués dans la partie précédente de votre facture, sans surcoût.

total auprès d'Orange

date	intitulé	nombre d'appels / volume data	prix unitaire de mise en relation HT	durée facturée	prix unitaire HT €/min	montant HT* €
------	----------	----------------------------------	---	----------------	---------------------------	------------------

■ communications

depuis fixe

31/07/23	appel(s) vers les fixes de France métropolitaine	1	0,105	49s	0,021	0,122
31/07/23	appel(s) vers les mobiles de France métropolitaine	3	0,134	16min30s	0,134	2,613
01/08/23	appel(s) vers les mobiles de France métropolitaine	1	0,134	2min17s	0,134	0,440
03/08/23	appel(s) vers les mobiles de France métropolitaine	1	0,134	1min31s	0,134	0,337
21/08/23	appel(s) vers les fixes de France métropolitaine	13	0,105	37min33s	0,021	2,154
21/08/23	appel(s) vers les mobiles de France métropolitaine	13	0,134	26min25s	0,134	5,280
21/08/23	vers Europe proche, Amérique du Nord (hors Hawaï et Alaska)	1	0,080 ^(b)	7min41s	0,090	0,764
22/08/23	appel(s) vers les fixes de France métropolitaine	2	0,105	2min53s	0,021	0,270
22/08/23	appel(s) vers les mobiles de France métropolitaine	5	0,134	22min31s	0,134	3,688
23/08/23	appel(s) vers les fixes de France métropolitaine	8	0,105	14min56s	0,021	1,153
23/08/23	appel(s) vers les mobiles de France métropolitaine	5	0,134	7min22s	0,134	1,657
24/08/23	appel(s) vers les fixes de France métropolitaine	5	0,105	52min41s	0,021	1,631
24/08/23	appel(s) vers les mobiles de France métropolitaine	2	0,134	1min32s	0,134	0,473

(b) : crédit temps pour 5 secondes (inclus dans la durée facturée)

* : La TVA est de 20,00 % sauf pour les prix mentionnés d'un code TVA.

comment payer votre facture ?

> par prélèvement automatique : pour vos prochaines factures, optez pour le prélèvement automatique.

- Simple : le règlement de vos factures Orange sera réalisé de manière automatique, vous libérant ainsi des formalités comptables.
- Simple : rendez-vous sur espaceclientpro.orange.fr > Rubrique « Gérer vos factures et paiements »

Le paiement par prélèvement automatique vous permettra aussi, si vous le souhaitez, de bénéficier de la facture électronique, afin de simplifier la consultation et l'archivage de vos factures dans votre Espace client Pro (accessibles 24/7).

> par carte bancaire :

- Rendez-vous sur « espaceclientpro.orange.fr » > Rubrique « Gérer vos factures et paiements »
- ou via le 3000 depuis votre téléphone fixe (service et appel gratuit en France métropolitaine).

Le titulaire d'un contrat reste le seul responsable vis-à-vis d'Orange de l'usage qui peut être fait de sa ligne. En cas de désignation d'un tiers-payeur, le titulaire du contrat est solidairement responsable vis-à-vis d'Orange du paiement des factures.

En cas de désaccord sur le montant facturé, appelez au plus vite votre service clients. Vous devez cependant régler les montants non contestés avant la date limite de paiement.

Si votre paiement ne nous parvient pas avant la date indiquée sur votre facture, son montant sera majoré d'une pénalité de retard. En cas de non-paiement, Orange peut suspendre tout ou partie de ses prestations ou résilier votre contrat. Le paiement de l'abonnement reste dû pendant la période de suspension des prestations.



EPE57608022061852376000000583400